

aux passions vives, mais à la foi ardente est convertie. "la ville de Rimini a changé d'aspect," écrit on, à la date du deux juin. Des maladies incurables sont guéries, des aveugles recouvrent la vue par un regard de celle que nous appelons *sulus infirmorum*; bientôt les grâces s'étendent au loin et l'on vient chercher à Rimini la guérison de l'âme comme on va chercher ailleurs la guérison du corps.

Où nous écrierions-nous en terminant, le miracle de la Vierge de Rimini est grand parceque rien ne vaut que par la grâce de Dieu et qu'il lui a plu d'attacher une grande grâce à ce prodige.

On nous permettra encore quelques mots au sujet des missions. Beaucoup de nos lecteurs se seront peut être demandé comment les missionnaires peuvent se rendre dans plusieurs des îles de l'Océanie, comment les missions peuvent être ravitaillées et comment les évêques peuvent les visiter, puisque le commerce y étant nul, on n'y voit presque jamais aborder de vaisseaux marchands? Eh bien! depuis deux ans et demi tout cela se fait facilement, grâce à une compagnie appelée *Société de l'Océanie*, qui a pour premier but de fournir aux missionnaires catholiques, se rendant en Océanie et dans les autres missions, un passage économique, gratuit même, dès qu'il sera possible, mais surtout facile et convenable.

A force de peine et de dévouement, cette société a pu réunir un capital suffisant pour faire l'acquisition de sept bâtiments, dont quatre trois mâts et trois goélettes, constamment armés pour son usage. Depuis qu'elle est établie, ses gros vaisseaux ont transporté de l'Europe dans les pays de missions plusieurs évêques, plus de cent prêtres et un grand nombre de religieuses. C'est un de ses navires qui a conduit à l'Orégon Mgr. Blanchet, avec les missionnaires et les religieux qui l'accompagnaient. Il paraît que Mgr. Demers se prépare à partir sur un autre pour le même lieu. Les petits bâtiments de la société sont destinés à la navigation entre les îles et au cabotage; ils ne rendent pas de moins bons services aux missions.

Le bien que la société de l'Océanie fait aux missions ne consiste pas seulement à leur fournir des moyens de communications plus faciles: elle leur assure quelquefois une protection nécessaire contre la malveillance des infidèles. De plus la bonne conduite des commandants et des équipages de ses vaisseaux, leurs attentions et leur respect pour les missionnaires prêtent à ceux-ci un secours moral ordinairement très puissant auprès des indigènes.

Mais aujourd'hui cette société, avec ses moyens, ne peut plus suffire à l'œuvre qu'elle s'était imposée. Aussi vient-elle d'adresser une circulaire aux évêques de France pour les prier d'exhorter les fidèles à lui venir en aide. Il est à espérer que dans un pays où les bonnes œuvres trouvent toujours un si puissant appui, celle-ci rencontrera l'encouragement nécessaire pour remplir complètement son objet.

L'Abbe vous a dit, lecteurs, qu'un ambassadeur de la Sublime-Porte était arrivé aux États-Unis; elle aurait pu ajouter qu'il y avait été choyé, fêté, payé même; car on dit qu'il lui a été alloué une assez forte somme pour l'indemniser de ses dépenses. Le *républicain* Jonathan était si fier d'avoir chez lui le représentant du Grand-Turc. Eh bien! maintenant savez-vous ce qu'était cet ambassadeur? Tout uniment un charpentier de Constantinople qui vient faire aux États-Unis son apprentissage comme constructeur de vaisseaux. Oh! c'est bon là, Monsieur Amin-Bey! Les Yankees sont battus! Qu'ils fassent du *Trick*, du *Puff*, du *Humbug* tant qu'ils voudront, vous êtes leur maître.

Le profit net du Bazat qui s'est tenu à St. Roch, en faveur de l'asile de Ste Magdeleine, est de £255.

Le nombre des détenus dans la prison de Québec était de 108, au 1er. Décembre. L'asile de la Canardière renferme aujourd'hui 174 personnes aliénées.

30 vaisseaux, dont le port s'élèvera à 29,000 tonneaux, sont en voie de construction dans les différents chantiers de Québec.

Le conseil de ville a voté, dans la séance de vendredi dernier, la somme de £ 100,000 pour la construction du Chemin de fer de Québec à Richmond. Le conseil s'est réservé le choix de la route sur le rapport des explorateurs, qui devront visiter les différentes voies projetées par le Cap-Roige et par la Pointe-au-Platon.

Le Chemin de fer devra être commencé simultanément à Québec et à Richmond.

Les directeurs de ce chemin de fer ont accepté volontiers l'offre de la corporation de faire explorer la route par St. Nicolas et celle par le Platon, aux frais communs de la corporation et de la compagnie.

Le Canal sera bientôt le point d'arrivée de steamers qui partiront de Glasgow. Ce service se fera par trois navires en fer qui jageront 1,600 tonneaux et qui pourront porter 6,000 barils de farine ou l'équivalent en autre fret, sans compter des aménagements convenables pour 75 passagers de première classe et 75 de seconde classe. Chacun de ces steamers coûtera environ \$150,000.

Un ouragan terrible vient de fondre sur la vallée du Mississipi. Quatre-vingts bâtiments parmi les quels se trouvent deux églises et un couvent, ont été renversés.

Dans un conseil du cabinet tenu à Washington le 27 novembre, il a été décidé que l'île du Gouverneur, dans le port de New-York, serait le lieu où la seconde exposition universelle de l'industrie se tiendrait en mai 1852.

NOUVELLES D'EUROPE.

ANGLETERRE. Les prélats anglicans ont été invités à purger leurs diocèses des ministres entachés de paupérisme.

Les Catholiques anglais ont présenté à la Reine une adresse, dans laquelle ils l'assurent de leur fidélité.

FRANCE. Le gouvernement français vient d'ordonner une levée de 40,000 hommes. Cette démarche est motivée sur l'état des affaires en Allemagne.

ROME. La municipalité de Rome a conféré à Mr. de Montalembert, pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, le titre de *citoyen romain*.

ESPAGNE. Le *Te Deum* a été chanté à Seville, pour la promotion au cardinalat de Mgr. Wiseman, né dans cette contrée.

RÉTABLISSEMENT DE L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE EN CANADA, APRÈS 1759.

Par le traité de 1763, Sa Majesté Britannique "consentait d'accorder la liberté de la religion catholique aux habitans du Canada." Elle s'engageait "à donner les ordres les plus efficaces afin que ses nouveaux sujets catholiques pussent professer le culte de leur religion, selon les rites de l'église de Rome, autant que les lois d'Angleterre le permettent.

Sans doute la liberté du culte catholique renfermait le droit d'avoir un évêque; sans cela ce n'eût été que la liberté de mourir catholique avec la triste perspective de voir bientôt s'éteindre la loi en Canada, mais l'épiscopat n'étant point formellement garanti et la clause finale autant que les lois d'Angleterre le permet, n'avait pu prêter des armes au fanatisme.

Le chapitre de Québec, qui jusque là s'était contenté de pourvoir au bien spirituel des catholiques en nommant quatre vicaires-généraux, dans l'espoir que le Canada retournerait à la France, ne pouvait plus balancer. Il fallait un évêque pour recruter un clergé que la mort moissonnait tous les jours. Le 15 septembre 1763, MM. Briant, Perreault Roche, De Rigauville et De S. Onge, les seuls chanoines qui pussent assister au chapitre, les autres étant ou malades ou en France, s'assemblèrent à l'Hôpital-Général et élurent M. Montgolfier supérieur du Séminaire de Montréal. Ce M. accepta avec répugnance la charge qu'on lui imposait et promit de tenir son élection secrète jusqu'à ce que les circonstances permissent de la publier. Il fut chargé d'aller lui-même obtenir le consentement du Roi.